

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Les pages suivantes sont destinées à recevoir le cachet commercial d'un professionnel de la réparation automobile qui effectuera l'entretien de votre véhicule CITROËN.

Faites systématiquement compléter les coupons (date, kilométrage, prochaine visite,...) ci-après, en fonction de vos conditions d'utilisation, par le professionnel de la réparation automobile que vous aurez choisi.

Nous vous recommandons de conserver les factures et les documents se rapportant à l'entretien effectué sur votre véhicule.

En cas de revente, il est nécessaire de les transmettre au nouveau propriétaire avec tous les documents relatifs au véhicule.

Les entretiens périodiques ont un caractère obligatoire pour satisfaire aux conditions des garanties commerciales CITROËN.

Date : 30 / 06 / 22 km : 30770

Conditions normales Conditions sévères



Prochaine visite à 60000 km ou le 30 / 06 / 23 *

Date : 13 / 07 / 23 km : 61228

Conditions normales Conditions sévères



Prochaine visite à 90000 km ou le 13 / 07 / 24 *

* Au premier des deux termes atteint.